

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/46

TELLE QUE PRONONCÉE

ALLOCUTION

DE

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À LA

XXIII^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OEA

PRONONCÉE PAR M. STAN GOOCH,

SOUS-MINISTRE ADJOINT,

SECTEUR DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES ANTILLES

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET COMMERCE EXTÉRIEUR CANADA

MANAGUA (Nicaragua)

Le 7 juin 1993

Monsieur le Président, Vos Excellences, les Ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère, Monsieur le Secrétaire général, Monsieur le Secrétaire général adjoint, Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Comme bon nombre d'entre vous le savent, l'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui devait diriger la délégation canadienne lors de cette Assemblée générale, a dû quitter Managua hier soir. Elle se rendra en Europe pour participer à une réunion urgente sur la crise en Bosnie, où plus de 2 500 soldats canadiens prennent part à une opération de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies. Elle m'a demandé de vous remercier, Monsieur le Président, pour votre chaleureuse hospitalité de même que celle du gouvernement du Nicaragua et vous dire à vous, ainsi qu'à ses collègues, Ses Excellences, les Ministres des Affaires étrangères de l'hémisphère, qu'elle regrette sincèrement de ne pas pouvoir participer personnellement à cette importante assemblée. Elle m'a demandé de lire son discours comme si elle le prononçait elle-même, discours qui représente sa vision de l'organisation pour laquelle elle a le plus grand respect. Ses mots sont les suivants :

«Je regrette de ne pouvoir prononcer le message en personne pour les raisons qui viennent de vous être expliquées. Pour moi, il s'agit d'un événement empreint à la fois de joie et de tristesse; c'est la troisième fois que je participe à une Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), mais aussi la dernière, car j'ai décidé de quitter la vie politique canadienne et d'entreprendre une nouvelle carrière. Je peux cependant vous assurer que j'ai tiré beaucoup de satisfaction personnelle à participer avec vous tous aux activités de l'OEA, organisme régional le plus ancien du monde.

Au nom de la délégation du Canada, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection et à vous assurer de l'appui sans réserve de la délégation canadienne au cours de ce qui promet d'être une semaine de délibérations très active.

J'aimerais exprimer nos sincères remerciements au gouvernement du Nicaragua pour l'accueil chaleureux qu'il a réservé à toutes les délégations. Je profite aussi de l'occasion pour applaudir au processus de réconciliation nationale qui se poursuit dans ce pays et souligner l'appui du Canada à ce processus. Il faut rendre hommage au gouvernement et aux habitants du Nicaragua pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'assurer un avenir meilleur et plus sûr à eux-mêmes et à leurs enfants.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de faire un bref historique. Le Canada a adhéré à l'Organisation des États américains il y a trois ans et demi. Comme bon nombre d'entre vous le savent, nous n'avons pas pris cette décision à la légère. Les signes de progrès et de renouveau qui se manifestaient, non seulement dans l'hémisphère, mais aussi au sein de l'Organisation

elle-même, nous ont encouragés et nous estimions que le temps était venu de renoncer à notre rôle d'observateur passif. Nous nous devions et nous le devons à nos voisins de nous asseoir à la table, de devenir des participants actifs et à part entière dans l'hémisphère.

Quelles étaient nos priorités lors de notre adhésion? Pourquoi croyions-nous que l'OEA et la région revêtaient de l'importance pour le Canada? Quels sont, à nos yeux, les principaux domaines où des réalisations ont été accomplies au cours des trois dernières années et demie? On peut répondre à ces questions en nous inspirant de trois grands thèmes : la démocratisation et les droits de la personne, le développement économique et la sécurité coopérative.

La démocratisation

Le plus important événement qui a incité le Canada à adhérer à l'OEA a été la vague de démocratisation qui a balayé les Amériques. Région du monde jadis gouvernée par des régimes autoritaires, elle s'est tournée de plus en plus vers des gouvernements civils; des élections y ont lieu régulièrement et l'on assiste à l'intensification d'une véritable culture démocratique.

Il y a deux ans, lors de la réunion que nous avons tenue à Santiago, j'ai eu l'extrême plaisir de me trouver parmi les représentants de 33 autres gouvernements élus démocratiquement. Seul Cuba faisait bande à part.

Cependant, nous avons appris que la démocratie dans l'hémisphère ne peut être tenue pour acquise. L'an dernier, lors de l'assemblée qui a eu lieu à Nassau, nous avons tous ressenti le coup porté à la démocratie par les événements survenus à Haïti et au Pérou. Au cours de la dernière année, en tenant des élections, le Pérou semble être revenu dans le droit chemin. J'ai le regret de dire que la situation à Haïti n'est pas encore réglée. Mais dernièrement, il y a eu certains signes très encourageants et je suis convaincue que la solution est à portée de la main.

Il y a à peine une semaine, les Canadiens et les Canadiennes ont été extrêmement attristés et profondément troublés d'apprendre qu'un autre «auto-coup d'État» avait eu lieu, cette fois sous la direction du président Serrano du Guatemala.

J'ai été extrêmement heureuse de constater la réaction rapide de l'OEA. Elle a ainsi fait savoir que l'OEA ne tolérera pas une telle atteinte à la démocratie.

Cela prouve à quel point notre hémisphère et l'OEA ont changé. L'époque où l'on fermait les yeux sur un coup d'État dans un pays

voisin est révolue depuis longtemps. Ceux qui dépouillent le peuple du pouvoir ne peuvent plus s'attendre à être accueillis à bras ouverts dans les conseils des Amériques. Les événements survenus à Haïti, au Pérou et maintenant au Guatemala ont renforcé la volonté de l'OEA d'intervenir et de faire sien l'idéal de la démocratie.

Grâce à l'engagement politique des membres de l'OEA, ainsi qu'aux nouveaux instruments adoptés par l'organisation à Asuncion, Santiago et Nassau, l'OEA s'est révélé au sein de l'hémisphère un défenseur de la démocratie, disposé et apte à la protéger. Et même si nous n'avons pas encore réussi à résoudre le problème d'Haïti, la préoccupation que suscite encore la situation de ce pays dans le monde tient au fait que l'OEA n'a pas renoncé à intervenir, que nous croyons que le peuple d'Haïti et ses dirigeants élus méritent toujours notre appui et que nous partageons la conviction qu'un tel mépris de la démocratie ne saurait être toléré.

Haïti, le Pérou et le Guatemala nous ont enseigné une autre leçon: la démocratie, tout comme une fleur fragile, doit être entretenue. L'expérience nous a montré très clairement le danger de trop compter sur les élections. Les élections ne garantissent pas à elles seules la démocratie. Elles en sont le commencement et non pas la fin. Selon un article paru récemment dans un journal canadien, le Secrétaire général Baena Soares a fait remarquer à juste titre que "la démocratie instantanée n'existe pas. Ce n'est pas du café".

L'OEA a apporté une contribution très utile et très efficace dans le domaine du contrôle électoral, dont plus récemment au Pérou et au Paraguay. Cependant, nous ne devons pas nous limiter à des mesures à court terme de ce genre. Nous devons nous assurer, dans tous les pays de l'hémisphère, de créer les conditions, d'instaurer les institutions et d'établir les traditions qui permettront à la démocratie de s'enraciner et de faire florès.

Lorsqu'elle a créé l'Unité pour la promotion de la démocratie, l'OEA a établi un mécanisme spécial permettant de prendre des mesures à long terme de ce genre. Le Canada était fier d'avoir été l'un des pays qui ont préconisé la création de cette unité. L'an dernier, convaincu de l'importance vitale de son mandat, le Canada a annoncé une contribution spéciale d'un million de dollars à l'Unité pour lui imprimer un élan supplémentaire.

Malheureusement, le Canada estime que l'Unité pour la promotion de la démocratie n'est pas encore utilisée de manière optimale. J'espère sincèrement, en particulier à la lumière des événements récents, que l'ensemble des membres considéreront l'Unité comme une priorité, qu'ils l'appuieront et qu'ils insisteront pour qu'elle soit dotée des ressources et de la souplesse nécessaires pour s'acquitter de tous les aspects de son mandat.

Le respect des droits de la personne

Le respect des droits de la personne est inextricablement lié à la démocratisation; et encore une fois, nous avons franchi des pas de géant dans l'hémisphère au cours des dernières années. Les gouvernements démocratiques nouvellement élus ont eu tôt fait de se rendre compte que le respect des droits de la personne est non seulement une obligation morale envers leur population, mais qu'il constitue également l'un des meilleurs remparts contre la violence, la misère et l'instabilité politique.

L'OEA possède un système unique pour la protection et la promotion des droits de la personne. Nous croyons que les pays de l'hémisphère devraient s'enorgueillir au plus haut point de ce système et redoubler d'efforts pour qu'il permette de mener à bonne fin ses activités de la manière la plus complète, la plus efficace et la plus objective possible. D'où la nécessité d'un appui moral et financier.

Le Canada s'est fait, sur de nombreuses tribunes, le fervent défenseur de la Commission interaméricaine des droits de l'homme et nous avons été chaleureusement encouragés par certains des alliés que nous avons rencontrés en cours de route. Nous espérons qu'à mesure que tous les pays de l'hémisphère deviendront plus confiants et plus sûrs dans leur défense des droits de la personne, tous appuieront plus ouvertement et sans réserve la Commission et son travail.

Le développement économique

Pour le Canada, le progrès économique a été un deuxième signe positif de renouveau de l'hémisphère. En 1989, plusieurs pays ont commencé à sortir de la «décennie perdue» précédente. Les pays accablés par les énormes dettes résultant de dépenses excessives, une inflation galopante et de graves problèmes structurels ont commencé à se rendre compte qu'ils ne pouvaient continuer sur la même voie.

Les uns après les autres, ils ont commencé, et ont continué, à entreprendre des réformes fiscales et monétaires en profondeur, à ouvrir leurs économies, à se défaire de leurs politiques protectionnistes et à privatiser leurs entreprises d'État inefficaces. En outre, ils ont constaté qu'il valait la peine de s'imposer des sacrifices, des souffrances à court terme, pour obtenir des gains à long terme : accroissement de la confiance des investisseurs, augmentation de la productivité, intensification des courants d'échanges commerciaux et possibilités de former des coentreprises et de procéder à des transferts de technologie; tous ces facteurs favorisent la croissance économique et la prospérité.

Quant à lui, le Canada a vu dans les nouvelles économies plus concurrentielles et plus fortes de la région d'énormes possibilités d'investissements, de commerce et de coopération économique. En élargissant l'Accord de libre-échange conclu avec les États-Unis au Mexique, dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Canada a signalé au reste du monde les possibilités de commerce et d'investissement dans cette région.

L'ALENA témoigne de la confiance que nos trois pays ont dans les avantages de la libéralisation du commerce. Nous sommes convaincus qu'il s'agit de la voie à suivre pour assurer un avenir plus prospère et plus sûr, non seulement pour l'Amérique du Nord, mais aussi pour l'hémisphère et peut-être au-delà.

Pour cette raison, le Canada a proposé que l'ALENA contienne une clause d'adhésion pour que d'autres pays puissent y adhérer et que nous puissions en arriver à susciter le libre-échange entre tous les pays des Amériques.

Sécurité coopérative

Le désir de contribuer à la paix et à la sécurité de l'hémisphère était la troisième grande raison pour laquelle le Canada a décidé d'adhérer à l'OEA. De plus, la Guerre froide n'étant plus qu'un souvenir, ces concepts commencent à revêtir une importance nouvelle, plus générale. En outre, ils sont intrinsèquement liés, et de plus en plus, à la croissance et au développement économiques, à la saine gestion des affaires publiques, à la guerre contre les drogues, à la protection de l'environnement et au contrôle des armes légères, entre autres.

De plus, à une époque où les menaces de nos voisins, voire de l'extérieur de l'hémisphère, sont presque inexistantes, le rôle des militaires dans nos pays doit changer. Nous devons trouver des façons de définir ce rôle dans le cadre de règles civiles.

Le Canada est convaincu que l'OEA a un rôle de plus en plus important à jouer dans la sécurité coopérative et nous nous sommes engagés à collaborer avec nos partenaires pour que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat à cet égard. À l'assemblée générale de l'année dernière, un comité de la sécurité de l'hémisphère a été créé, à l'instigation du Canada et d'un certain nombre d'autres pays. Au cours de l'année écoulée, ce comité a connu un excellent départ.

Nous croyons que le comité doit maintenant intensifier ses travaux à partir de ses assises actuelles. Parmi les domaines que nous aimerions voir aborder au cours de l'année qui vient, mentionnons des mesures d'établissement de la confiance, des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, l'appui au

Registre mondial des armes des Nations Unies et le renforcement du régime de non-prolifération à l'échelle mondiale.

Le comité doit également examiner les relations entre l'Organisation interaméricaine de défense et l'OEA. À titre d'organisme qui reçoit environ 2 milliards de dollars chaque année de l'OEA et qui reste néanmoins largement à l'extérieur du système, l'Organisation de défense aurait dû depuis longtemps faire l'objet d'un tel examen. Le Canada s'inspirera dans ces discussions des principes suivants : un contrôle politique et civil clair, des lignes directrices strictes en matière de reddition de comptes, un mandat révisé et bien défini découlant de ce processus politique et l'affectation d'un budget modeste permettant de mener à terme ces tâches nouvellement définies. Si ce nouveau rôle ne semble pas acceptable, nous serions d'avis d'abolir l'organisation de défense. Le Canada ne peut pas accepter le statu quo.

Ce genre de réforme ne peut que renforcer l'OEA. L'un des facteurs qui ont incité le Canada à adhérer à l'OEA, il y a trois ans et demi, était le sentiment que celle-ci, à l'instar de l'hémisphère, changeait. Elle devenait plus ouverte aux réformes, était déterminée à devenir un organisme plus adéquat et répondait davantage aux besoins de ses membres démocratiques. Nous avons tenté de contribuer à ce processus depuis que nous avons adhéré à l'Organisation et nous avons déjà constaté certains résultats tangibles et très encourageants.

Nous devons nous assurer que l'OEA répond aux besoins changeants de ses membres qui ont eux-mêmes changé et évolué. Par ailleurs, nous devons reconnaître que nous vivons tous en période de restrictions budgétaires et que l'OEA doit adopter une politique budgétaire responsable. Nous devons nous assurer que nous optimisons les ressources. Par conséquent, nous devons souvent opérer des choix difficiles, établir un ordre de priorités et même supprimer certaines activités de longue date, mais peut-être moins utiles. Malheureusement, il n'y a pas d'autres façons de procéder. Les ressources sont rares. Nous devons les utiliser efficacement.

La coopération avec d'autres organismes constitue l'une des façons de maximiser les ressources tout en accroissant notre efficacité. Le Secrétaire général a examiné des façons d'accroître la coopération et la coordination avec les Nations Unies, par exemple. Nous devons continuer d'encourager ce genre d'activité et le considérer non pas comme une atteinte à notre propre autonomie ou importance, mais comme un moyen de partager les connaissances et les ressources. Encore une fois, dans le cas d'Haïti, il a été montré que cette collaboration peut porter fruit et aider à promouvoir nos propres intérêts.

Le Canada a attendu longtemps avant d'adhérer à l'OEA. D'aucuns ont pu se méprendre sur notre prudence et la considérer comme de la suffisance et se sont peut-être attendus à ce que nous nous cantonnions, au début, dans un rôle d'étudiant passif de l'Organisation. À mon sens, il est juste de dire que nous n'avons pas été passifs ni suffisants, mais innovateurs et actifs dans cette association.»

Si je peux me permettre une observation personnelle, M^{me} McDougall aurait été fermement en accord avec la présidente Chamorro qui a commenté ce matin, lors de l'inauguration de l'Assemblée générale, que l'OEA devait être «capable d'entreprendre des tâches encore jamais confiées, accompagnées d'actions innovatrices et audacieuses, laissant de côté la timidité ayant tant de fois affectée notre organisation».

Le Canada continuera de jouer un rôle actif et de premier plan dans les années à venir. Nous croyons qu'à titre de principal instrument de progrès politique, économique et social de l'hémisphère, l'Organisation a encore un énorme potentiel à exploiter.

Monsieur le Président, M^{me} McDougall désirait mettre un terme à son allocution sur une note plus personnelle, étant donné qu'il s'agissait de sa dernière réunion de l'OEA. Ses mots étaient les suivants:

«Je tiens à dire à quel point j'ai trouvé agréable de participer aux travaux de l'OEA et à faire état des avantages que j'en ai retirés. J'ai pu non seulement faire avancer les objectifs de la politique étrangère du Canada, mais aussi établir de nombreux contacts intéressants et précieux. Enfin, ma participation m'a offert des occasions exceptionnelles de visiter les différentes régions de l'hémisphère, d'abord l'Amérique du Sud à l'assemblée de Santiago, l'an dernier, les Antilles à Nassau, et cette année, l'Amérique centrale. Ce fut un privilège et un plaisir que j'évoquerai avec fierté.»